

LE CATALOGUE DE MATÉRIEL 2018



Sommaire

BANDEROLES VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION	3
CHAISES, SIÈGES ET BANCS	4-5
TABLES ET MANGE-DEBOUT	6-7
AFFICHAGE	8-9
MATÉRIEL AUDIOVISUEL	10
MATÉRIEL DIVERS (Moquettes protection de sol, poteau à sangle, pupitre)	11
SCÈNE ET PODIUM	12
GRADINS	13
STANDS ET CHAPITEAUX	14
ACCESSOIRES STANDS ET CHAPITEAUX (Éclairage, comptoir pliant)	15
CHAUFFAGE	16
BARRIÈRES	17
DEMANDE DE MATÉRIEL	18 - 20
RAPPELS	21



Banderole Vienne Condrieu Agglomération

Dimensions : 80 cm x 180 cm

Quantité disponible : 14



Chaise coque grise et marron

Empilable, assemblable

Quantité disponible : 200



Chaise pliante Auteuil M4

Empilable sur chariot par 50

Quantité disponible : 450



Chauffeuse

Quantité disponible : 10



Banc pliant type brasserie

Dimensions : 200 cm x 25 cm

Quantité disponible : 80



Table pliante en bois

Utilisation en extérieur

Dimensions : 200 cm x 67 cm

Quantité disponible : 60



Table pliante en polyéthylène

Utilisation en intérieur seulement

Dimensions : 183 cm x 75 cm

Quantité disponible : 70



Mange-debout Lorca en polyéthylène

*Diamètre du plateau du mange-debout :
60 cm*

Hauteur : 108 cm

Pliage facile, peu encombrant

Quantité disponible : 10



Mange-debout inox & tabouret de bar assorti

*Diamètre du plateau du mange-debout :
60 cm*

*Quantité disponible : 17 mange-debout
Quantité disponible : 20 tabourets*



Grille exposition

Dimensions : 200 cm x 120 cm

Modulable, livrée avec crochets de raccordement et pieds de maintien

Quantité disponible : 66



Pannonceau d'affichage bois (petit modèle)

*Pied de 105 cm de haut
Affichage A4 format paysage*

Quantité disponible : 8



Pannonceau d'affichage bois (grand modèle)

Pied de 220 cm de haut

Affichage : 80 cm largeur x 40 cm hauteur

Quantité disponible : 8



Poteau d'affichage A3

Composé d'un poteau à sangle
+ un affichage A3
Adaptable format portrait

Quantité disponible : 4



Poteau d'affichage A4

Composé d'un poteau à sangle
+ un affichage A4

Adaptable format portrait

Quantité disponible : 10

Écran géant de projection

Écran 1

Dimensions : 325 cm x 250 cm

Dimensions valise de transport : 125 cm x 40 cm

Écran 2

Dimensions : 366 cm x 274 cm

Dimensions valise de transport : 130 cm x 40 cm



Sono mobile avec micro

*Compacte, facilement transportable,
d'une forte puissance*

Quantité disponible : 2

Moquettes protection de sol

Dimensions : 200 cm x 100 cm

Anti-dérapante, anti-feu

Quantité disponible :

170 rouges

200 marrons

150 grises

soit 520 moquettes (1 040 m²)



Poteau à sangle

Sangle de 200 cm

Hauteur du poteau : 95 cm

Quantité disponible : 40



Pupitre

Réglable de 80 à 110 cm

Quantité disponible : 1





Podium à hauteur variable

De 20 cm à 100 cm
Obligation de garde-corps
pour hauteur de 100 cm

Élément de 200 cm x 100 cm

Piètement aluminium, plancher latté de hêtre
Livré avec une caisse de montage

Marche escaliers, jupe velours, rampe handicapés
sont également disponibles

Quantité disponible : 24 éléments de 2 m²



Scène légère

Surface de 6 m²
6 éléments de 1 m x 1 m

Hauteur de 40cm avec une marche de 20cm

Montage facile
Transport facile dans un flight case
Dimension du flight case : 106 cm x 37 cm x 122 cm



Gradins : 6 éléments

Largeur : 180 cm

Profondeur : 186 cm

Hauteur : 120 cm

Escaliers : 2 éléments

Largeur : 97 cm

Profondeur : 186 cm

Hauteur : 120 cm



Stand dépliant 3 m x 3 m

300 cm x 300 cm

Poids de lestage : 4 x 15 kg soit 60 kg

Quantité disponible : 14



Stand 3 m x 6 m

300 cm x 600 cm

Quantité disponible : 6

poids de lestage : 6 x 15 kg soit 90 kg

A disposition :
ensemble de murs fixés par velcro



Éclairage pour stand

Distance d'éclairage : 5 m

Puissance : LED 30W

Fixation facile sur les montants du stand

Quantité disponible : 2



Comptoir pliant pour stand 3x3

Hauteur réglable de 105 à 115 cm

Largeur : 40 cm

Longueur : 300 cm

Pliable en trois volets

Quantité disponible : 2

Parasol chauffant

Hauteur : 210 cm

Livré sans bouteille de gaz

Caractéristiques : gaz propane (13 kg)

Quantité disponible : 3



Chauffage radiant électrique

Puissance : 2000 w

*Résistant à toutes les conditions météo avec
pied amovible*

Quantité disponible : 2





Barrière

Longueur : 2 m

Quantité et lieu de stockage :

- Atelier : 225 (en caisson de 100)
- Communes :
 - Septème : 50
 - Estrablin : 49
 - Les-Côtes-d'Arey : 49
 - Villette-de-Vienne : 49
 - Saint-Romain-en-Gal : 25

Demande de prêt de matériel

à adresser au secrétariat de l'Agglo 1 mois avant la manifestation :

Vienne Condrieu Agglomération

Services Techniques

30, avenue Général-Leclerc

Espace Saint Germain - Bâtiment Antarès

BP 263

38217 Vienne cedex

info@vienne-condrieu-agglomeration.fr / Tél. : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26

À REMPLIR PAR LA COMMUNE DEMANDEUSE

La commune de, sollicite le prêt des matériels suivants :

.....
.....
.....

Intitulé de la manifestation :

Date de la manifestation :

N° de tél. du responsable association :

Cachet, date, signature :

CADRE RÉSERVÉ À VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Matériels prêtés :

.....

.....

Date d'enlèvement :

Date de retour :

Lieu de stockage :

Cachet, date, signature :

Règlement de mise à disposition de matériels de cérémonie entre Vienne Condrieu Agglomération et ses communes membres

Les matériels « de cérémonie » de Vienne Condrieu Agglomération sont utilisés à la fois par les communes et la communauté, au titre de leurs compétences respectives,

Considérant que les communes membres de Vienne Condrieu Agglomération ont besoin de **matériels de cérémonie** pour l'exercice de leurs compétences sans avoir ni les moyens financiers pour l'acquérir, ni un besoin qui justifie un tel achat par chacune d'entre elles, Vienne Condrieu Agglomération a acquis ces équipements et souhaite les mettre à la disposition des communes, par le biais du présent règlement.

Il est prévu que :

Article 1^{er} – Objet du règlement

Vienne Condrieu Agglomération met à la disposition des communes du matériel de cérémonie : bancs, chaises, podiums, tables...

Chaque matériel est listé et décrit dans « **Le catalogue de matériel** » de Vienne Condrieu Agglomération qui est disponible auprès des communes.

Cette mise à disposition est prévue pour l'organisation de manifestations.

Article 2 – Demande de mise à disposition du matériel

La commune doit renseigner la « demande de prêt de matériel » jointe au catalogue et la retourner au secrétariat des Services Techniques de Vienne Condrieu Agglomération :

- par mail : info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

- ou par fax au 04 74 53 54 26

au moins un mois avant la date d'utilisation souhaitée.

Le matériel est utilisé en priorité pour les besoins propres de Vienne Condrieu Agglomération.

Un planning prévisionnel d'utilisation du matériel est tenu par Vienne Condrieu Agglomération.

Article 3 – Conditions d'utilisation du matériel mis à disposition

A/ Mesures générales

Vienne Condrieu Agglomération doit veiller à ce que le matériel mis à disposition soit en parfait état.

B/ Livraison du matériel

Vienne Condrieu Agglomération n'assure pas la livraison du matériel.

Les communes doivent récupérer le matériel entre 7h30 et 9h30 le jour défini sur la réservation au gymnase de Saint-Romain-en-Gal, chemin de la Grande Plaine. (Tél. 04 74 53 35 46)

La commune doit vérifier que le matériel est approprié à ses besoins.

C/ Utilisation du matériel

Les services de Vienne Condrieu Agglomération peuvent venir contrôler, à tout moment, l'utilisation conforme du matériel cité à l'article 1 du présent règlement par rapport aux dispositions du présent règlement.

En cas de non-respect du présent règlement par les communes bénéficiaires, la communauté peut mettre fin de plein droit, et sans indemnité, à la mise à disposition.

Vienne Condrieu Agglomération se décharge de toute responsabilité en cas de dégât, d'accident ou de mauvaise utilisation du matériel.

D/ Fin de la mise à disposition

A la date d'expiration de la mise à disposition, le matériel doit être ramené par la commune au gymnase de Saint-Romain-en-Gal à partir de 7h30 jusqu'à 9h30, le jour défini préalablement.

Les communes restituent le matériel à Vienne Condrieu Agglomération dans le même état que lorsqu'elles l'ont reçu, compte tenu de leur usure normale. Elles doivent veiller à le rendre « propre ».

Vienne Condrieu Agglomération peut demander à la commune de prendre en charge les frais de remise en état qui résulteraient de leur mauvaise utilisation ou d'une affectation non conforme.

Article 4 – Modalités de remboursement

Le matériel est prêté à titre gracieux

Article 5 – Responsabilité et assurances

La commune doit demander une extension de son contrat d'assurance au matériel qui lui sera mis à disposition par Vienne Condrieu Agglomération.

A cet effet, la commune souscrit une police d'assurance la couvrant contre les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, dégradations volontaires ou accidentelles, responsabilité civile.

En cas de retour incomplet, Vienne Condrieu Agglomération facture le matériel disparu à l'emprunteur.

Article 6 - Juridiction compétente en cas de litige

En cas de litige résultant de l'application de la présente convention et d'échec des négociations amiables, le Tribunal Administratif de Grenoble est compétent.

Fait à, le.....

Le représentant de
Vienne Condrieu Agglomération

Le représentant de la mairie de
.....



RAPPELS



Réservation

vtremouilhac@vienne-condrieu-agglomeration.fr

ctournier@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Fax : 04 74 53 54 26

Mail : info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Lieu de stockage du matériel

Gymnase de Saint-Romain-en-Gal

chemin de la Grande Plaine

Tél. : 04 74 53 35 46

Horaires d'enlèvement ou de retour du matériel*

7h30 - 9h30

**L'agent de Vienne Condrieu Agglomération présent au moment de l'enlèvement ou du retour du matériel réservé n'est pas amené à participer à quelques manutentions.*